

Communiqué de presse

10 000 euros pour éteindre la lumière !

Le 1^{er} octobre 2004 a débuté une compétition internationale entre 35 entreprises et organisations parmi lesquelles des noms illustres comme 3M, Ducati, Electricité de France, Eurovia ou encore Lufthansa. Il s'agit du Trophée Européen de l'Energie pour lequel chaque participant va essayer d'économiser de l'énergie dans ses bureaux en un an. Les participants ne devront mettre en oeuvre que des mesures ne nécessitant pas d'investissement et donc uniquement des gestes simples comme éteindre la lumière dans les pièces non fréquentées, ou régler à bon escient la climatisation. Le participant qui aura économisé le plus d'énergie sera déclaré vainqueur !

Toutes les informations sont données sur le site internet www.energytrophy.org

Les entreprises et organisations de six pays européens peuvent participer. Pour la France, il s'agit de Eurovia, filiale du groupe VINCI, EDF, La chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Etienne/Montbrison et RESPIRE, association d'élèves de l'Ecole Nationale des Mines de Saint-Etienne. D'autres entreprises françaises participent au trophée pour des sites européens comme Lafarge Ciments au Royaume-Uni ou Valeo en Hongrie.

Les changements de comportements sont un moyen efficace pour réduire les consommations d'énergie et ainsi les coûts dans les bâtiments.

Les études montrent que 10 à 15 % d'énergie peuvent être économisés dans les bâtiments en faisant changer les comportements.

Ce qui n'est pas négligeable quand on sait qu'un bâtiment de bureaux de 30 employés consomme entre 80 000 et 100 000 kWh d'électricité par an.

Les participants au Trophée Européen de l'Energie peuvent baser leurs efforts en utilisant les conseils donnés sur le site internet www.energyoffice.org. Ce site, traduit en quatre langues, donne des conseils et des pistes d'action très concrets. Chaque mesure de réduction de consommation d'énergie est simple à mettre en oeuvre et n'induit pas d'investissement.

Il s'agit donc d'une compétition originale car les entreprises ont déjà engagé des actions de réduction de consommation d'énergie pour les process de fabrication mais plus rarement pour les bâtiments de bureaux.

Un jury indépendant de 7 experts et de représentants de la commission européenne déterminera les gagnants après un an de compétition.

Les prix seront donnés dans trois catégories :

1. Le plus fort pourcentage de réduction de consommation d'énergie en Europe
(Or : 10 000 euros, Argent : 5 000 euros, Bronze : 2 500 euros)
2. Le plus fort pourcentage de réduction de consommation d'énergie en France
(5 000 euros)



3. la meilleure campagne de mobilisation des salariés (5 000 euros)

Le Trophée Européen de l'Energie est organisé par un consortium de 7 partenaires : B.& S.U. Beratungs- und Service-Gesellschaft Umwelt mbH; B.A.U.M. Consult GmbH, Germany; Business Council for Sustainable Development- United Kingdom (BCSD-UK); Agenzia per l'Energia e lo Sviluppo Sostenibile (AESS, Italy); Hungarian Association for Environmentally Aware Management (KÖVET-INEM Hungária); Association pour les pratiques du développement durable (APDD, France), Krajowa Agencja Poszanowania Energii S.A. (The Polish National Energy Conservation Agency, KAPE, Poland).

Le Trophée Européen de l'Energie est soutenu par la Commission Européenne dans le cadre de son programme SAVE. Les prix sont donnés par des sponsors dont SHARP Electronic Europe.

Contact presse : Olivier BERERD, Association pour les Pratiques du Développement Durable (APDD)
tel 04 77 43 93 96 ou par courriel à : apdd2@wanadoo.fr